

Économie, éducation, justice...
Aucune fatalité ne condamne la France à l'inaction. Il faut gouverner autrement

Alors que la France s'enlise dans une spirale d'inefficacité déjà ancienne, Jean-Baptiste Djebbari, ancien ministre, et François Perret, haut fonctionnaire, cofondateurs du think tank « Gouverner autrement », proposent des pistes pour mieux conduire l'action publique.

Par Jean-Baptiste Djebbari & François Perret

Tribune, in *Les Échos*, 21 juin 2026

Face au spectacle désormais banal de l'impuissance publique, les Français oscillent entre colère et résignation. Comme si l'instabilité politique ouverte par la dissolution funeste de juin 2024 était appelée à durer.

Fiers de leur pays mais inquiets pour son avenir, ils perçoivent que la France s'enlise dans une spirale d'inefficacité déjà ancienne. Celle-ci révèle des failles bien identifiées : centralisation excessive, instabilité normative, bureaucratisation, faible culture du résultat, déficit de vision de long terme, pression fiscale élevée.

Avec cynisme et mauvaise foi, certains attribuent les maux touchant le pays aux *gouvernés*. Une tentation bien connue puisque, depuis l'Antiquité, elle illustre la tradition politique hostile aux masses. Un manque de courage patent, alors qu'il est bien plus juste de rechercher les causes de l'ingouvernabilité du côté des *gouvernants* ! Une tâche à laquelle *Gouverner autrement* a décidé de s'atteler. Quitte à démonter au moins deux raisonnements plus qu'approximatifs.

Le premier consiste à soutenir qu'un gouvernement minoritaire à l'Assemblée nationale ne peut rien faire. La réalité est autre. De grandes démocraties européennes pratiquent depuis longtemps la négociation continue : la Suède fonctionne par arrangements parlementaires tandis que l'Allemagne a institutionnalisé un vote de défiance constructif, facteur de stabilité et de responsabilité.

La France reste ainsi parfaitement gouvernable, y compris dans une tripartition de l'espace politique dont beaucoup postulent déjà imprudemment qu'elle disparaîtra avec le départ d'Emmanuel Macron. Or, elle nous semble au contraire sociologiquement constituée, et *de facto*, appelée à perdurer.

Seconde idée reçue : en modifiant les règles institutionnelles on pourrait changer la manière de gouverner. En réalité, ce sont la préparation et l'exercice du pouvoir qui doivent évoluer et non la Constitution !

D'abord, en formant mieux les responsables publics. Trop de dirigeants accèdent aux fonctions sans expérience suffisante. À l'image du « Shadow Cabinet » britannique, ceux qui aspirent à gouverner devraient s'y préparer en amont. En 2027, nul ne devrait devenir ministre sans maîtrise réelle de son portefeuille voire sans expérience parlementaire préalable, à l'instar du modèle anglo-saxon.

Ensuite, en s'assurant que toute intervention relevant de la sphère publique soit accomplie avec la proximité nécessaire. L'État ne peut pas tout et devrait à l'avenir justifier pourquoi il agit en lieu et place des collectivités, notamment en matière de logement et d'écologie.

Il est aussi nécessaire de réinstaller le primat du Politique. Comment ? En renforçant la capacité d'action de l'exécutif, qui a le mandat populaire d'agir, là où l'administration – hautement compétente mais peu dirigée – a le devoir de l'exécuter. L'hypothèse du « Spoil System » pour la France doit être clairement posée lors des débats présidentiels à venir.

Dernière piste prioritaire : se doter d'une véritable culture de la responsabilité. La déclaration de politique générale du Premier ministre est peu opérationnelle, postulant toujours que « l'intendance suivra ». Chaque ministre devrait rendre compte devant le Parlement des résultats obtenus, au risque de sa place. Une démocratie vivante doit être exigeante.

Aucune fatalité ne condamne la France à l'inaction. Réduire nos difficultés à la séquence politique récente serait une erreur. Le pays ne peut se permettre d'attendre pour réformer en profondeur son économie, son éducation, sa justice ou son appareil productif.

Conduire l'action publique n'est pas un exercice narcissique. C'est l'art de décider au profit des « gouvernés », avec efficacité, sans quoi l'adhésion à notre modèle démocratique n'est plus garantie.